

Mémoire vivante


INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE
ihs
- Finistère -

Publication de l'Institut CGT d'histoire sociale du Finistère

Avril 2023

N° 22

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr

Algérie 1954-1956

La colère des « rappelés »



La guerre d'Algérie, guerre d'indépendance d'un peuple, guerre coloniale d'une France empêtrée dans les vestiges d'un empire, a pesé pendant huit ans sur toute la vie d'un pays, particulièrement sur sa jeunesse.

Quand l'armée de métier ne suffit plus, il fallut des renforts. Les appelés du service militaire obligatoire. Et les « rappelés ».

Pages d'histoire de ces jeunes hommes arrachés à la vie civile pour une bien mauvaise cause.

Pages 2 à 5

Avril 1976

*Dix jours de grève à
Rallye Quimper*

Page 6

Biographie

Fanch Tanguy

Page 7

*L'AG
constitutive
de l'IHS 29*

Page 8

1954-1956

Entre contestation et obéissance : les « rappelés » en Algérie

1^{er} novembre 1954 :
le « bon temps
des colonies »
vacille en Algérie !

De 1848 à 1945 la doctrine du Maréchal Bugeaud - « *exterminiez les jusqu'au dernier* »¹ - permet à la France de « *trouver (en Algérie) des débouchés pour son industrie et une école d'énergie pour ses enfants* »² : les citoyens devenus colons bénéficient d'avantages qu'ils n'auraient pas en métropole et les industriels trouvent des débouchés sans risques.

Ce bel édifice commence à se fissurer le 8 mai 1945, à Sétif, quand des « indigènes » manifestent dans la rue réclamant l'indépendance de l'Algérie. Application de la doctrine Bugeaud : la gendarmerie ouvre le feu sur les manifestants, ratisse la région et rétablit l'ordre colonial en quelques jours³.

Ce calme est à nouveau troublé le 14 juillet 1953 à Paris. Plusieurs centaines de travailleurs algériens syndiqués à la CGT manifestent pour l'indépendance de l'Algérie. Doctrine Bugeaud toujours, appliquée cette fois par un certain Maurice Papon⁴ ; la police ouvre le feu. Il y aura sept morts et 44 blessés graves.

Dans la nuit du 31 octobre au premier novembre 1954 des groupes armés du FLN (Front de Libération Nationale, récemment et secrètement créé) attaquent des gendarmeries, des casernes et des bâtiments publics sur l'ensemble du territoire algérien.

La guerre d'Algérie commence, elle durera 8 ans.



Pendant la guerre d'Algérie, le service militaire obligatoire pour les hommes de plus de 20 ans est de 18 mois. Il est parfois prolongé jusqu'à 24 mois.

Au total, de 1954 à 1962, ce sont 1 500 000 appelés qui furent mobilisés dans l'armée. Plus d'un million d'entre eux furent engagés dans les opérations en Afrique du Nord (Algérie, mais aussi Maroc et Tunisie). Ci-dessus, un groupe d'appelés, à la fin des années 1950, autour d'une position de mortier. (Photo DR)

Pour faire la guerre, il faut des militaires

En réponse aux « Événements d'Algérie » - c'est l'expression consacrée - le gouvernement prononce la dissolution des mouvements nationalistes algériens connus et envoie des compagnies de CRS rétablir l'ordre⁵.

Le succès est relatif : les 20 et 21 août 1955 le FLN organise et réussit un soulèvement armé dans le Nord constantinois.

Il faut donc des renforts. Dès le 24 août 1955 Edgar Faure – Président du Conseil - décrète le rappel de 60 000 « disponibles » ayant achevé leur service militaire depuis moins de trois ans et le « maintien sous les drapeaux » de

180 000 « libérables » sur le point, quant à eux, d'achever leurs 18 mois de service militaire.

Malgré cette augmentation des effectifs l'ordre n'est toujours pas rétabli et les Français d'Algérie sont inquiets.

Le commandement militaire demande donc à nouveau des renforts pour faire face, dit-il, à une « insurrection généralisée ».

Le 12 avril 1956, Guy Mollet, nouveau Président du Conseil, décrète à son tour le « rappel » de tous les officiers « disponibles » et le « maintien sous les drapeaux » de tous les « libérables ».

Des « disponibles » qui ne veulent pas l'être

Pour l'administration, « il » est un « disponible ». En fait, « il » est un jeune homme de 22, 23 ans ayant déjà effectué 18 mois de service militaire, le plus souvent en Allemagne mais aussi, parfois, en Algérie ou au Maroc. « Il » est intégré dans son emploi, très souvent marié et père de famille.

Une petite feuille jaune apportée par la gendarmerie lui enjoint de répondre dans un délai très bref à un « ordre de route ». « Il » devient un « rappelé » qui va devoir aller « rétablir l'ordre » en Algérie.

Beaucoup vont accepter et vont quitter sans rechigner fiancée, épouse, enfant et travail.

D'autres vont manifester leur désaccord et leur refus « d'aller en Algérie » par divers moyens : refus d'embarquer dans les trains, obliger le train à s'arrêter en tirant le signal d'alarme, destruction de matériel ferroviaire, chahut dans les casernes, etc.

La presse décompte 18 manifestations de rappelés en 1955 et 76 en 1956 dans les rues ou dans les gares ⁶.

Les archives militaires et policières recensent 47 actes commis dans les enceintes militaires ⁷.

A l'exception de Ouest-Matin ⁸, la presse finistérienne ne rend pas, ou peu, compte de ces manifestations de « rappelés ».

Des trains retardés

Les synthèses quotidiennes des Renseignements Généraux sont un peu plus loquaces et relatent les péripéties qui ont émaillé les départs des trains de rappelés depuis les gares de Brest ou de Quimper :

- Le 11 mai 1956, les « rappelés » du train Quimper-Paris tirent le signal d'alarme six ou sept fois, insultent les sous-officiers présents et saccagent les garde-fous d'un pont.⁹

- Le 30 mai 1956, le rapport des RG déplore que « d'importants retards ont à nouveau été occasionnés hier soir par rappelés



Ci-dessus : un poste isolé de l'armée française, en Algérie, en 1959.

Ci-contre : pendant toute la durée de la guerre d'Algérie, la CGT agira pour l'arrêt des combats. Dans ce numéro de La Vie Ouvrière de janvier 1961 elle réclame l'ouverture rapide de négociations et le retour des soldats.



à train Nantes-Quimper et Quimper-Brest. Ce dernier n'est arrivé à destination qu'avec près de 5 heures de retard après avoir été longtemps immobilisé à Landerneau ». Mais, le rapport se réjouit que la présence d'une forte escorte de gendarmerie ait permis à l'autorail Quimper-Brest d'arriver à destination sans retard.¹⁰

- Le 12 juin 1956, 150 « rappelés » actionnent le signal d'alarme du train Quimper-Paris à plusieurs reprises.¹¹

Bon gré mal gré

« ils » y vont tous

Dès le mois de septembre 1955 les instances dirigeantes de la CGT, du PCF, du Mouvement de la Paix du Finistère, vont agir contre le rappel des disponibles et contre l'envoi du contingent en Algérie, et pour un cessez-le-feu et l'ouverture de négociations avec les mouvements indépendantistes algériens.

Réunions publiques, distribution de tracts, pétitions dans les entreprises (SNCF, Arsenal, Dubigeon, etc.) sur les marchés (Brest, Quimper, Douarnenez, Morlaix), à l'occasion de manifestations culturelles ou sportives (Guilvinec, Pont-l'Abbé), inscriptions sur les chaussées (Quimper, Douarnenez), manifestation de centaines de jeunes lors de la venue de Guy Mollet à Chateaulin¹², grève d'une heure dans neuf entreprises à Huelgoat pour la paix en Algérie, vont se succéder sur l'ensemble du département de septembre 1955 à juin 1956.

Malgré cette intense activité les manifestations de « rappelés » dans les gares diminuent et l'immense majorité semble accepter leur « rappel » sous les drapeaux.

C'est ainsi que, le 30 mai 1956, 400 « rappelés » quittent la gare de Quimper à 3 heures du matin sans le moindre



Novembre 1961, manifestation nationale de la jeunesse, à Paris pour la paix en Algérie.

incident sauf un « énervement manifesté par quelques éléments » et que 150 disponibles partent de Brest le 7 juin, là encore « sans incident ». ¹³

Ces jeunes mariés et pères de famille n'ont pas vraiment d'autre choix que de « faire leur devoir patriotique » comme le leur demande le Président de la République. ¹⁴

En 1956 l'opinion publique est en effet soit indifférente aux « événements d'Algérie », soit plutôt favorable à ce que l'on mate au plus vite cette « agitation de quelques rebelles manipulés par l'étranger », d'autant plus que la mort de 20 rappelés à Palestro, le 18 mai 1956, va venir bouleverser la société française et raviver des sentiments guerriers. ¹⁵

1957 : l'UD CGT du Finistère et la guerre d'Algérie

*« ... Depuis 1946, notre pays n'est pas sorti des guerres coloniales, sanglantes et ruineuses. Il y a, actuellement, un million deux cent mille hommes sous les armes. La moitié est composée de soldats de métier. Six cent mille d'entre eux sont en Afrique du Nord et coûtent un million de francs, chacun, par an. La guerre d'Algérie coûte un milliard et demi par jour. Elle n'est pas menée dans l'intérêt de la classe ouvrière, ni dans l'intérêt de la France. Nous la rencontrons sur notre route chaque fois que nous luttons pour nos revendications, chaque fois que des impôts nouveaux s'abattent sur nous... ».*¹

Dans le département du Finistère, où la reconstruction et la construction marquent sérieusement le pas, où les salaires amputés des abattements de zone sont quasiment bloqués, on commence à compter les morts de la guerre d'Algérie. Au cours du premier semestre (1957), près de 40 communes du Finistère ont réceptionné les corps d'une cinquantaine de militaires tués en Algérie. Pour diminuer les frais de retour, et alors que les familles en ont été avisées plusieurs mois à l'avance, les corps sont groupés dans

l'attente de constituer une cargaison pour la France.

*C'est ainsi que le 29 mai 1957, trente-cinq corps de militaires bretons sont déchargés à Nantes. En juin, une autre cargaison y arrive.*²

*Notre U.D. et ses organisations s'inscrivent dans les activités nationales pour la paix en Algérie, dans la dernière semaine de janvier, mais également dans celle du 7 au 13 avril dans le cadre de la campagne internationale de la F.S.M.³ C'est à la suite de la campagne menée contre les pouvoirs spéciaux réclamés par le gouvernement et obtenus le 18 juillet 1957, qu'au cours de cette même nuit, une grenade est lancée sur le siège du Parti Communiste, à Brest, qui prolonge la Maison des Syndicats.*⁴

Plusieurs personnes se trouvaient en réunion au moment de l'explosion de la grenade, et une famille, dont le fils venait d'être tué en Algérie, y habitait. Mais, l'imprécision du lanceur de l'engin ne fit que des dégâts matériels. C'est en taxi, dit « Le Télégramme », que l'auteur de l'attentat se fit conduire sur le terre-plein

dominant l'Inspection du Travail, la Maison des Syndicats et le siège du P.C.F. C'est là qu'il demanda au chauffeur du taxi, de l'attendre et de s'approprier à démarrer en vitesse. Mais la violente explosion qui retentit alors dans la nuit fit démarrer le chauffeur sans plus attendre. C'est seulement deux jours plus tard que l'on apprit qu'il (l'auteur de l'attentat) s'était, dit-on, présenté à la gendarmerie maritime et qu'il disparut... à l'hôpital psychiatrique de la Marine.

(Extrait de « La CGT dans le Finistère, 1944-1948 », tome 2, « Sur tous les fronts ». Fañch Tanguy.

Edité par UD CGT, 1986)

1 - Benoît Frachon, rapport au 37^e congrès confédéral d'Ivry.

2 - Source « Le Télégramme ».

3 - Fédération Syndicale Mondiale

4 - Baraquements érigés à mi-hauteur entre la rue Algésiras et l'actuel parking du boulevard Clémenceau

Dans un roman autobiographique, « Les Disponibles », paru en 1961, Georges Mattei fait dire à son héros Orso : « Rappelé, cela sonnait bêtement. Ils étaient disponibles. Guy Mollet en avait décidé ainsi. 400 000 jeunes Français furent ainsi escamotés au début de l'été 1956 avec le consentement des parents, l'absolution des députés, la tristesse des épouses, le silence des copains et les slogans cocardiers des journaux ».

Si le soulèvement de masse des rappelés est un mythe, il n'en demeure pas moins un fait social ayant rassemblé une partie d'entre-eux dans une tentative désespérée de renverser un processus de mobilisation.

Avoir contre soi l'armée, le gouvernement, le parlement, la presse et l'opinion publique et tenter de s'opposer ; il fallait oser ... certains l'ont fait.

Notes

1- Thomas Robert Bugeaud, marquis de La Piconnerie, duc d'Isly et Maréchal de France a ainsi conquis l'Algérie en 1830 : « Le but

n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile; il est d'empêcher les Arabes de semer, de récolter, de pâturer, {...} de jouir de leurs champs {...}. Allez tous les ans leur brûler leurs récoltes {...}, ou bien exterminiez-les jusqu'au dernier. Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, fumez-les à outrance comme des renards ».

2 - Aphorisme attribué à Jules Ferry.

3 - *Il y aura 102 morts européens (chiffre certain) et de 20 000 à 30 000 morts dans la population arabe.*

4 - *Le 8 mars 1962, devenu Préfet de Police, Papon réprime la manifestation contre l'OAS entraînant la mort de neuf manifestants – tous syndiqués à la CGT- au métro Charonne.*

5 - *Le 7 novembre 1954, François Miterrand, alors Ministre de l'Intérieur, déclare dans une allocution radiodiffusée: « L'Algérie, c'est la France, et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne. » et condamne avec le plus grande vigueur « les crimes odieux d'agitateurs recrutés à l'étranger ».*

6 - *Danielle Tartakowski, « la guerre d'Algérie et les Français », Fayard, 1990, pages 131-143.*

7 - *Clément Grenier, « La protestation des rappelés en 1955 », Le Mouvement Social, n°218, pages 45-61.*

8 - *Ouest-Matin est un journal quotidien publié de 1948 à 1956, couvrant les cinq départements de la « Bretagne historique », fondé par Henri Denis, progressiste chrétien, professeur d'économie à la faculté de droit de Rennes.*

9 - *Tramor Quemeneur : « les manifestations de rappelés contre la guerre d'Algérie », Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer, n°332-333*

10 - AD29 31 W 248

11, 12 et 13. AD29 31 W 249

14. *Le 17 juin 1956, à Verdun, René Coty, Président de la République, déclare parlant des « événements d'Algérie » : « là-bas la patrie est en danger. Le devoir est simple et clair et commande à tout le moins d'éviter tout acte et même tout propos susceptible de jeter le trouble dans l'âme des enfants de la patrie que la République appelle aux armes ».*

15. *Le 18 mai 1956, une section de l'Armée de Libération Nationale anéantit à Palestro une unité de l'armée française entièrement composée d'appelés du contingent.*

Une rue de Brest porte le nom d'une des victimes de Charonne

Le mardi 8 février 2022, les sections de Brest du PCF et l'IHS CGT du Finistère se sont rassemblés, rue Daniel-Féry à Brest, pour commémorer le massacre perpétré à la station de métro Charonne il y a 60 ans, le 8 février 1962, lors d'une manifestation pour la paix en Algérie sauvagement réprimée par la police. Il y eut neuf morts, tous adhérents à la CGT dont huit étaient aussi membres du PCF, et plus de 250 blessés. Le préfet de police de l'époque s'appelait Maurice Papon et le ministre de l'Intérieur Roger Frey.

La plus jeune des victimes, Daniel Féry, avait 15 ans. Né le 30 mai 1946 à Paris (X^e arrondissement), Daniel Féry était originaire de Drancy (Seine, Seine-

Saint-Denis). Il était issu d'un milieu modeste. Son père était magasinier à l'usine de construction mécanique La Polymécanique de Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis). Sa mère n'avait pas d'activité professionnelle. Aîné d'une famille de trois enfants, Daniel Féry commença un premier apprentissage en tant que polisseur, avant d'être embauché - fin 1961, début 1962 - à la Société d'expédition et de routage de presse (SERP). Son travail d'employé de presse, consistait à imprimer les bandes d'abonnements des quotidiens l'Humanité et Libération. Il était syndiqué à la CGT et membre des Jeunesses communistes.

Le nom de cette jeune victime a été donné à des rues dans plusieurs localités, notamment en région parisienne. Une rue de Brest, dans le quartier du Valy Hir, porte son nom.

Des membres de l'Association France Palestine Solidarité, de l'Université européenne de la paix, de l'Association républicaine des anciens combattants (Arac) et de l'Union Locale CGT de Brest se sont joints à ce rassemblement.



Daniel Féry, plus jeune victime du massacre de Charonne. (Photo DR)

Avril 1976

Dix jours de grève à Rallye Quimper

En avril 1976, le conflit couve depuis plusieurs semaines et les discussions avec la direction de l'hypermarché Rallye Quimper¹ piétinent.

La direction reste sourde aux demandes d'augmentation de salaires et d'embauche des personnels temporaires.

Le syndicat CGT Rallye appelle donc à la grève de 24 heures reconductible à compter du vendredi 2 avril et demande l'ouverture de négociations sur ces deux points.

La grève est très majoritairement suivie.

Qui veut gagner...

un voyage au Canada ?

La grève va devoir durer dix jours émaillés de provocations, parfois puérides, de la direction qui, par exemple, annule la distribution des chèques restaurant... mais poursuit le déroulement d'un jeu destiné au personnel dont le gagnant se verra offrir par la direction un billet pour les Jeux Olympiques de Montréal ou, autre provocation, communique des informations très surévaluées sur les salaires des employés de l'hypermarché. Ces provocations seront sans effet sur la mobilisation : les caissières et autres employées ont beau jeu de montrer leur feuilles de paye et de scander en défilant dans la galerie marchande « pas de voyage à Montréal mais des salaires décents ».

Les femmes des chefs jouent à la marchande

Pour maintenir l'hypermarché ouvert à la clientèle, la direction va faire appel aux épouses des cadres du Rallye Quimper et du Rallye Brest pour remplacer bénévolement les grévistes et jouer à la caissière ou à la vendeuse de fromage « pour de vrai ».

Fort heureusement pour elles, les grévistes gênent l'accès au parking et la clientèle, contrainte à un peu de marche à pied, est souvent clairsemée ... ce qui déplaît aux commerçants de la galerie marchande qui se déclarent « *solidaires du centre commercial et élèvent une protestation véhémement contre de telles atteintes aux libertés fondamentales* ». ²



Rallye est le premier hypermarché ouvert à Quimper en 1969.

Ah, zut, j'ai oublié mon porte-monnaie

Cette initiative, au demeurant conforme à la jurisprudence - un employeur peut faire appel à des bénévoles pour remplacer des salariés grévistes - va amener une réplique astucieuse de l'UL CGT de Quimper, en accord avec la CGT Rallye. Le principe est simple : on entre dans l'hyper ; on fait de larges achats en privilégiant les produits à la coupe, les produits frais, les produits surgelés puis on abandonne le caddie bien rempli dans une allée et on sort tranquillement sous le regard des cadres et des vigiles qui n'y peuvent rien.

Plus raffiné : le caddie plein on passe à la caisse et lorsque tous les achats ont été enregistrés on annonce à la caissière, signalée comme femme de chef par le piquet de grève, « ah, zut j'ai oublié mon porte-monnaie » et on quitte le magasin en laissant tout sur le tapis de caisse.

Les cadres qui veillent au grain à la sortie des caisses sont alors un peu plus énervés et cherchent à impressionner ce client oublieux de ses moyens de paiement en le photographiant... sans autre possibilité d'agir.

Le 9 avril, en fin d'après-midi, les volontaires sont suffisamment nombreux pour encombrer de caddies pleins l'accès à

l'escalier central qui mène à la direction. ³

La grève, ça paye

11 Avril : la direction générale de Rallye⁴ accepte enfin de négocier sérieusement une sortie de conflit sous la présidence du directeur du travail de Quimper.

Les discussions sont fructueuses : augmentation de salaire de 5% à compter de juillet s'ajoutant à celles prévues, embauche à venir des « temporaires » et étalement sur six mois des pertes de salaire du fait de la grève⁵.

12 Avril : l'assemblée générale du personnel approuve ces résultats et vote la reprise.

Dans son communiqué le syndicat CGT Rallye « souligne le soutien que le personnel en grève a eu de la part des travailleurs de Quimper et la sympathie tacite de la clientèle » ⁶.

Notes

1- En septembre 1969, Rallye devient le premier hypermarché construit à Quimper.

2- Ouest-France, 7/04/76. Un soutien des commerçants aux salariés grévistes aurait eu le mérite d'être original.

3- Ouest-France, 10/04/76 et témoignage d'un « participant ».

4- En 1976, Rallye est implanté dans de nombreuses villes du Grand Ouest et sa direction générale est installée à Gouesnou.

5 et 6 - OF 12/04/76

Biographie

Fanch Tanguy, secrétaire général de l'UD du Finistère de 1956 à 1978

Né le 2 avril 1925, à Landerneau, dans une famille ouvrière de quatre enfants, père plâtrier, mère blanchisseuse, Fañch Tanguy fit rapidement l'apprentissage de la vice active. Tout jeune, il travaille comme charcutier. Sportif plein d'énergie, il pratique l'athlétisme et le football.

Pendant l'occupation nazie, à 19 ans, il rejoint la Résistance dans les maquis de la région callacoise et rostrenoise. Après avoir participé aux combats de la poche de Lorient, il finit la guerre dans la 1ère Armée, à la frontière autrichienne.

Rendu à la vie civile, il émigre vers la région parisienne. Il apprend le métier de maçon, prend conscience de l'action syndicale et adhère à la CGT en 1946.

En 1950, de retour au pays, il est élu délégué du personnel dans une entreprise du bâtiment de Brest et devient, dans le même temps, secrétaire de l'Union locale de Landerneau. En 1951, il est amené à remplacer Pierre Mazé, promu à la fédération nationale du bâtiment, comme secrétaire du syndicat du bâtiment de Brest. Ce sont les grandes luttes des années 50. Fañch est de toutes les actions.

En 1952 il est élu secrétaire général de l'Union syndicale du bâtiment du Finistère. En 1956, lors du IXème congrès à Quimper, il est élu secrétaire général de l'UD CGT du Finistère. Un poste qu'il assumera durant 22 ans, jusqu'au jour où, en 1978, il de-mandera à être remplacé.

Fañch Tanguy est de ceux qui se sont toujours battus. En 1956, en agissant résolument contre la guerre en Algérie. En 1958, contre le pouvoir personnel de De Gaulle. En 1968, pendant le grand mouvement de mai.

Il est aussi de ceux qui ont agi avec constance et efficacité pour renforcer la CGT. Ainsi, il sera en 1970 l'un des fondateurs du Comité régional CGT de Bretagne.



Fañch Tanguy (premier, à gauche, au premier plan), lors du XI^e congrès de l'UD CGT du Finistère, à Pont-de-Buis (28 et 29 mai 1960).



Après 1978, malgré la maladie, il se remet à la tâche. Il écrit. Compulsant les archives, rencontrant les témoins, il livre une « Histoire de la CGT dans le Finistère de 1944 à nos jours ». Fañch concrétisait ainsi son souci de transmettre l'acquis de la lutte syndicale aux générations futures. Fañch Tanguy est décédé le 15 juillet 1987.

*Ci-contre : Fañch Tanguy, en 1977.
(photo Gerald Bloncourt)*

L'AG constitutive de l'IHS 29

Un outil au service de l'histoire sociale

Le 17 novembre 2022 restera comme une date importante dans la vie de l'IHS, avec la création d'un Institut départemental dans le Finistère. Cette fondation, portée par l'UD CGT 29, est l'aboutissement d'activités régulières dans le domaine de l'histoire sociale et syndicale menées depuis des années par des militants soucieux de préserver et de valoriser tout ce qui, au fil du temps, construit notre mémoire collective.

L'assemblée générale constitutive de l'IHS 29, sous la forme d'une association type 1901, s'est donc tenue à Brest, à la Maison du peuple, le 17 novembre dernier, en présence d'une quarantaine de camarades (adhérents individuels ou représentants de syndicats adhérents).

Côté adhérents, 34 ont participé auxquels il faut ajouter dix pouvoirs, soit 44 % des effectifs 2022. Seize personnes avaient fait parvenir un mot demandant qu'on excuse



leur absence, notamment Gilbert Garrel, président de l'IHS national et Jacky Colin, président de l'IHS de Bretagne.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Michel Coz qui nous a quittés le 29 juillet dernier.

Après débats, les statuts ont été adoptés à l'unanimité. Un conseil d'administration (photo ci-dessus) a été élu, également à l'unanimité.

Le conseil d'administration

Coprésidence : Anne-Marie Quesseveur de Morlaix, Guy Maillot de Quimper, Louis Debarnot de Brest ; secrétaire : Michel Voyez ; trésorier : Bruno Goulian ; responsable « Mémoire vivante » : Alain Quesseveur ; autres membres : Guy Rivière, Jean-Pierre Milin, UD CGT 29, Syndicat CGT Commerce et Services.

Lecture

L'immigration dans

« Notre histoire de France »

« Félix Mora était comme un animal en chasse. Il parlait avec ses yeux et ne faisait qu'observer. Tout y passait : leurs dents, leurs yeux, leurs muscles... Les candidats étaient tous torse nu. Quand il est arrivé au niveau de mon père, Mora n'a rien dit. Il l'a regardé et il l'a tamponné ». Comme des dizaines de milliers de Marocains, en 1963 le père de Mariame Tighanimine a été débauché par un agent recruteur, Félix Mora, au service des houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Il fallait remplir les mines de France. Lahcen Tighanimine est alors envoyé à la mine,

à Lens. Avec une paie de 250 francs reçue tous les quinze jours en liquide, avec un logement et le charbon gratuit, le quotidien, loin de sa famille et de son pays, est loin d'être facile. Aucune de ces gueules noires, à qui on avait apposé un tampon vert pour rentrer en France comme du bétail, n' imagine rester.

Une génération plus tard, dans l'hexagone, leurs descendants sont des centaines de milliers. Abordant à la fois la question des transfuges de classe et de la reproduction sociale, cette histoire est une histoire d'immigration, mais avant tout une histoire française encore méconnue. Avec force et passion Mariame Tighanimine retrace ce pan de l'histoire ; cet « angle mort du récit

national », comme l'a écrit la journaliste Ariane Chemin. Elle raconte aussi la venue de sa mère, par le regroupement familial, le travail à l'usine, à Flins, chez Renault, après la fermeture des mines de charbon, l'installation de la famille à Mantes-la-Jolie.

Un destin arrimé à la France, où sont nés l'autrice, ses quatre soeurs et son frère.

Notre histoire de France est un récit intime, un portrait familial émouvant, qui, au fil des pages, se transforme en un antidote puissant contre les poisons identitaires de notre époque.

« Notre histoire de France » Editions Stock - 2022- 250 pages - 20 €

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Finistère

Adhésion 2023 à l'institut CGT d'histoire sociale du Finistère

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT, Maison du Peuple, 2, place Edouard Mazé, 29200 Brest. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Finistère.

Courriel : ihscgt29@orange.fr